

## Protocole d'accord entre la Banque Alimentaire des Bouches du Rhône et la Mairie des 15<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille

**Samia Ghali**, Sénateur-Maire des 15-16 et **Jacques Ansquer**, Président de la Banque Alimentaire des Bouches du Rhône, vous convient à la signature du protocole de partenariat entre la Banque Alimentaire des Bouches du Rhône et la Mairie des 15e-16e arrondissements,

- **le vendredi 22 Février 2013 à 17h30**

en Salle du Conseil d'arrondissements de la Mairie du 8<sup>ème</sup> secteur  
(adresse : Parc François Billoux - 246 rue de Lyon – 13015 Marseille)

### Il s'agit là d'une Première nationale

**La Banque Alimentaire des Bouches du Rhône fournit des denrées alimentaires à 196 associations partenaires qui redistribuent ces produits à près de 45 000 bénéficiaires au sein de notre département.**

La Banque Alimentaire des Bouches du Rhône est confrontée à deux impératifs, faire face aux besoins croissants liés à la montée de la précarité et ceci au plus près des familles en difficulté, rationaliser la distribution pour répondre aux exigences nouvelles en matière d'hygiène et sécurité alimentaire et de traçabilité des produits.

Cette évolution nécessite que les associations soient suivies et assistées afin de s'assurer qu'elles possèdent la compétence et la capacité technique exigées pour la distribution des produits.

La Banque Alimentaire des Bouches du Rhône a ainsi pour objectif de développer un partenariat avec les acteurs institutionnels locaux en charge du quotidien et des problèmes sociaux de nos concitoyens.

Elle s'est dans un premier temps rapprochée de la mairie des 15<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> où les difficultés sociales sont particulièrement sensibles. La Mairie des 15<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> au regard de ses responsabilités, entend développer un partenariat pour mieux répondre aux attentes des populations.

Ce premier accord national initié par la Banque Alimentaire des Bouches du Rhône et la Mairie des 15<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille, avec l'aval des élus et des services de la Mairie centrale, permettra de mieux appréhender les besoins, d'avoir une meilleure connaissance du terrain et du tissu associatif.

**Il s'agit là d'un modèle qui sera proposé à toutes les autres Mairies d'arrondissements de Marseille et au-delà.**

#### Contacts Presse

**Sandrine ROSSI – Mairie 15-16**  
Tél. : 04 91 14 60 52 - 06 23 85 85 59  
sanrossi@mairie-marseille.fr

**Monique DUMONT – Banque Alimentaire 13**  
Tél. : 04 91 45 40 00 / 06 03 10 00 69  
communication@banquealimentaire13.fr